



## PERMIS BATEAU EAUX INTERIEURES

### PUBLIC - PRE-REQUIS

Toutes personnes présentant une motivation pour piloter en eaux intérieures un navire à moteur d'une puissance supérieure à 4,5kW (6CV) et inférieure à 20m.

Être apte à la visite médicale - Être âgé de 16 ans minimum - Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait aux prérequis,

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### OBJECTIFS

Permettre de naviguer de jour et de nuit, des navires inférieures à 20m, sans limitation de puissance. C'est aussi le permis nécessaire pour la conduite des JET SKI et SCOOTER DE MER en eaux intérieures.

### DURÉE - EFFECTIFS

Théorie en cours du soir sur **1 semaine de 17 à 19h** soit 10h de théorie au total

Pratique à la barre sur rdv selon vos disponibilités.

Un minimum de 6 stagiaires par stage et un maximum de 16 stagiaires par session.

### CONTENU DE L'OFFRE

Les démarches administratives et d'inscription (OEDIPP)

1 Kit pédagogique (Fiche de suivi, Livret navigation...)

10 heures de cours et tests théoriques

3 heures 30 de pratique dont 2 heures effective à la barre.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Documents remis à nous retourner complétés au plus tard 15 jours avant la date d'examen.**

Un bulletin d'inscription Cerfa complété et signé,

Le certificat médical Cerfa complété par médecin,

Une copie recto verso de votre carte d'identité (ou passeport ou livret de famille) en couleur

1 photo récente au format identité 3,5 X 4,5 cm avec votre nom et prénom indiqués au verso.

Les 2 timbres fiscaux (19€ et 35€) numérique.





## PERMIS BATEAU EAUX INTERIEURES

### PROGRAMME

#### Formation théorique

Connaître les caractéristiques des voies et plans d'eau - Connaître le fonctionnement des écluses gardées, automatiques ou manuelles - Connaître le fonctionnement des barrages et des consignes de sécurité à observer - Connaître les conditions de stationnement et d'amarrage - Connaître la définition des termes en usage les plus courants utilisés par les plaisanciers - Devoir de vigilance - Maîtriser les règles de route et de stationnement - Connaître la signalisation visuelle et sonore et les règles de balisage des voies et plans d'eau navigables - Connaître la signalisation des bateaux, les marques d'identification - Connaître les dispositions particulières des menues embarcations - Avoir les notions essentielles sur l'organisation et les missions des services chargés des voies navigables, des visites et du contrôle - Avoir les notions élémentaires sur les règlements particuliers de police - Connaître la réglementation relative au titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur - Maîtriser le nombre de personnes ou la charge embarquées - Connaître les différentes fonctions de la VHF et savoir l'utiliser.

**Formation pratique** (2h de formation individuelle et 1h30 de formation collective).

Assurer la sécurité individuelle et collective de l'équipage, concevoir l'importance d'une formation à l'utilisation des moyens de communication embarqués - Décider de l'opportunité d'une sortie en fonction du bulletin météorologique, respecter le balisage et identifier les obstacles sur une zone de navigation - Être responsable de l'équipage et du bateau, utiliser à bon escient les moyens de détresse, respecter le milieu naturel - Maîtriser la mise en route du moteur, la trajectoire et la vitesse du navire, l'arrêt de propulsion, la marche arrière et l'utilisation des alignements - Accoster et appareiller d'un quai, prendre un coffre, mouiller et récupérer une personne tombée à l'eau.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

### MOYENS HUMAINS

Enseignant titulaire du permis bateau depuis au moins 3 ans.

Enseignant titulaire du C.R.R. (Certificat Restreint de Radiophonie et de Télécommunication).

Enseignant ayant suivi une formation de formateur spécialisée « Nautisme ».

### METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...

Salles de cours équipées de moyens multimédias,

Bateau de navigation de plaisance à moteur adapté à l'enseignement,

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.





## PERMIS BATEAU EAUX INTERIEURES

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Validation théorique par questionnaire à choix multiples organisé par la DDTM.

Validation pratique réalisée par le centre agréé qui a dispensé la formation. Cette validation vérifie l'atteinte des objectifs du livret d'apprentissage.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen

### SANCTION VISÉE

Permis Bateau option « Eaux intérieures ».

Attestation de formation.

Formation non éligible au CPF.

### CONTACT

#### AUTO ECOLE OHLICHER MONTJOLY

1482B Route de Montjoly - 97354 REMIRE MONTJOLY

Accueil : Tel : 0594 301.014 - Port : 0694 298.294 - Mail : [aeomontjoly@ohlicher.fr](mailto:aeomontjoly@ohlicher.fr)

Référente handicap Mail : [secretaire.tech@ohlicher.fr](mailto:secretaire.tech@ohlicher.fr)

Site internet : [www.ohlicher.fr](http://www.ohlicher.fr)

Siret : 491 623 062 000 16 - APE 8553Z - Organisme de formation n° 96 973 04 01 97

Agrément préfectoral n° E 04 09C 006 50 - Agrément Direction Mer n° 097031/2018

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 – Le samedi matin de 9h00 à 12h00



Visitez notre  
site internet

